

Informations de base	
2017/2740(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur l'avenir du programme Erasmus+ Subject 4.10.13 Sports 4.40 Education, formation professionnelle et jeunesse	Procédure terminée

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<div style="border: 1px solid red; display: inline-block; padding: 2px;">CULT</div> Culture et éducation		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
13/09/2017	Débat en plénière	CRE link	
14/09/2017	Décision du Parlement	T8-0359/2017	Résumé
14/09/2017	Résultat du vote au parlement		
14/09/2017	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2017/2740(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Base juridique	Règlement du Parlement EP 142-p5
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CULT/8/10298

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0495/2017	13/09/2017	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0359/2017	14/09/2017	Résumé
Commission Européenne				

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2017)780	21/02/2018	

Résolution sur l'avenir du programme Erasmus+

2017/2740(RSP) - 14/09/2017 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution déposée par la commission de la culture et de l'éducation sur l'avenir du programme Erasmus+.

Reconnaissant l'**impact extrêmement positif** que ce programme a eu sur la vie personnelle et professionnelle de plus de 9 millions de participants, le Parlement a estimé que le programme Erasmus+ et son successeur devraient se concentrer en particulier sur **la formation continue et la mobilité**, et que cela offrirait l'occasion d'aligner les priorités du successeur du programme Erasmus+ sur la nouvelle **stratégie européenne en faveur de la jeunesse** ainsi que sur d'autres programmes financés par l'Union.

Financement du programme: le Parlement a regretté que le faible taux de réussite des projets lancés au titre de certaines actions, les subventions limitées et la forte demande de participation au programme puissent compromettre le succès du programme.

Les députés ont déclaré qu'Erasmus+ devrait avoir pour objectif ultime d'être **accessible à tous les jeunes**. Les ambitions pour la prochaine période de programmation devraient être plus élevées et se traduire par une **augmentation substantielle du budget**. Ils ont plaidé pour un soutien plus fort et plus visible en faveur du programme Erasmus dans la perspective des futures négociations concernant le cadre financier pluriannuel (CFP). Ils ont également encouragé l'utilisation des fonds régionaux et sociaux afin d'accroître la contribution financière des États membres à des bourses de mobilité Erasmus+.

Chômage des jeunes et épanouissement personnel et social: les députés ont reconnu que les étudiants de l'enseignement supérieur mobiles avaient **deux fois plus de chances** de trouver un emploi un an après l'obtention de leur diplôme que leurs condisciples non mobiles, et que près de 90% de l'ensemble des apprentis de **l'enseignement et de la formation professionnels (EFP)** participant à des programmes de mobilité voyaient leur capacité d'insertion professionnelle accrue grâce à cette expérience.

Selon les députés, Erasmus+ devrait **se concentrer sur l'innovation et le développement** et mettre davantage l'accent sur le renforcement d'aptitudes telles la confiance en soi, la créativité, l'esprit d'entreprise, l'esprit critique, les capacités de communication, de travailler en équipe et à vivre dans un environnement multiculturel. Il devrait également favoriser le renforcement des **liens entre les établissements d'enseignement et de formation et le monde professionnel**. Les possibilités de mobilité offertes aux apprenants de l'EFP ainsi que la dimension du programme d'apprentissage professionnel devraient être renforcées.

Insertion et accessibilité sociale: le Parlement a demandé que le programme soit plus ouvert et plus accessible, étant donné que moins de 5% des jeunes Européens bénéficient du programme en raison des facteurs socio-économiques et d'un manque de financement. Il a plaidé pour un **soutien accru en faveur des personnes issues de milieux défavorisés** et des personnes vulnérables.

Les députés ont attiré l'attention sur le **manque de clarté** de la reconnaissance du système européen de transfert et d'accumulation d'unités de cours capitalisables (ECTS) acquis au cours de la période de mobilité. Il s'est prononcé pour la mise en œuvre intégrale des **accords d'apprentissage** comme une partie obligatoire du processus de mobilité et la reconnaissance lisse des crédits ECTS acquises au cours de périodes de mobilité de l'enseignement Erasmus+ supérieur.

Identité européenne et citoyenneté active: le Parlement a souligné que le programme Erasmus+ devrait continuer à stimuler la citoyenneté active, l'éducation civique et à développer un sentiment d'identité européenne. Toutes les activités de mobilité l'éducation et de la formation financée par Erasmus+ devraient également sensibiliser les jeunes à la valeur ajoutée de la coopération européenne. Dans ce contexte, le Parlement a invité la Commission à élaborer un **dispositif européen de cartes d'étudiant électroniques** donnant aux étudiants un accès aux services à l'échelle de l'Union.

Enfin, compte tenu du taux élevé de mobilité entre les établissements d'enseignement sur le continent et au Royaume-Uni, les députés ont exprimé le souhait que les négociations liées au **Brexit** aboutissent à un accord mutuellement satisfaisant sur le statut des étudiants et des enseignants de l'Union participant à des programmes de mobilité Erasmus+ au Royaume-Uni et *vice versa*.